

REDACTION : ROUBAIX, rue Richard-Lenoir, 19, près du théâtre du Conservatoire. - (Téléphone 061) TOURCOING, rue Veris, 53, (Téléphone 154)

Siège administratif : Rue de Béthune, 27, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS : Roubaix-Tourcoing : Trois mois : 4 fr. 50 - Un an : 18 fr. Nord et Départements limitrophes : Trois mois : 5 francs - Un an : 20 francs Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois et sont payables d'avance

DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Republican Quotidien

ANNONCES : 1^{er} 2^{es} 3^{es} 4^{es} 5^{es} 6^{es} 7^{es} 8^{es} 9^{es} 10^{es} 11^{es} 12^{es} 13^{es} 14^{es} 15^{es} 16^{es} 17^{es} 18^{es} 19^{es} 20^{es} 21^{es} 22^{es} 23^{es} 24^{es} 25^{es} 26^{es} 27^{es} 28^{es} 29^{es} 30^{es} 31^{es} 32^{es} 33^{es} 34^{es} 35^{es} 36^{es} 37^{es} 38^{es} 39^{es} 40^{es} 41^{es} 42^{es} 43^{es} 44^{es} 45^{es} 46^{es} 47^{es} 48^{es} 49^{es} 50^{es} 51^{es} 52^{es} 53^{es} 54^{es} 55^{es} 56^{es} 57^{es} 58^{es} 59^{es} 60^{es} 61^{es} 62^{es} 63^{es} 64^{es} 65^{es} 66^{es} 67^{es} 68^{es} 69^{es} 70^{es} 71^{es} 72^{es} 73^{es} 74^{es} 75^{es} 76^{es} 77^{es} 78^{es} 79^{es} 80^{es} 81^{es} 82^{es} 83^{es} 84^{es} 85^{es} 86^{es} 87^{es} 88^{es} 89^{es} 90^{es} 91^{es} 92^{es} 93^{es} 94^{es} 95^{es} 96^{es} 97^{es} 98^{es} 99^{es} 100^{es}

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal à Paris, dans nos bureaux 30, rue Taitbout

TÉLÉPHONE A ROUBAIX : N° 051 A TOURCOING : N° 950 A LILLE : N° 97

LE VOYAGE du "Progress du Nord" à l'Exposition de Bruxelles PAR TRAIN SPÉCIAL

Pour permettre à nos nombreux lecteurs et amis de visiter, A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES DE BON MARCHÉ, la grande EXPOSITION DE BRUXELLES, nous organisons, pour le 14 juillet prochain,

UN TRAIN RAPIDE SPÉCIAL LILLE-BRUXELLES

Ce train, qui partira de Lille à 6 h. 15 du matin, arrivera à Bruxelles à 8 h. 07, c'est-à-dire qu'il marchera à LA VITESSE DES GRANDS TRAINS EXPRESS, et que, pas d'arrêt qu'à Bréda, il mettra moins de temps qu'un taxi pour accomplir le trajet.

Le retour se fera le même jour, à 11 h. 50, par la gare du Midi, pour arriver à 1 h. 30 à l'arrêt de Bréda. Nos excursionnistes auront donc

15 heures à passer à Bruxelles

C'est-à-dire tout le temps nécessaire pour visiter LA VILLE et L'EXPOSITION, et assister aux illuminations et FÊTES DE NUIT qui seront données en l'honneur des voyageurs du train spécial du Progrès du Nord.

Le prix de l'excursion, aller et retour, est fixé à la somme extraordinaire réduite de

4 fr. 70

En dehors de cette importante réduction sur le prix du voyage, nos excursionnistes bénéficieront d'une

QUANTITÉ D'AUTRES AVANTAGES

pendant leur séjour à Bruxelles. C'est ainsi que des réductions variant de

20 à 60 pour cent

leur seront faites pour L'ENTRÉE A L'EXPOSITION, et pour les PRINCIPALES ATTRACTIONS, notamment à Kermesse-Bruxelles.

De notre côté, nous lors de notre voyage à Oskende, nous leur offrirons, au départ de Lille, LE PETIT DÉJEUNER consistant en GÂTEAU ET CHOCOLAT.

Le chocolat nous sera fourni par la Maison LAFOIX, dont le représentant-dépositaire à Lille est M. SIX-NASSENS, 17 bis, rue d'Aniane.

Le GÉOGRAPHE LACROIX, dont la réputation est connue, est un produit apprécié de tous les gourmets. Nous sommes heureux de pouvoir l'offrir aux excursionnistes.

En cours de route, UNE TOMBOLA GRATUITE sera tirée entre les voyageurs.

50 Canons pour les Messieurs 50 Umbrelles pour les Dames

sortant de la FABRIQUE DE M. GOUDY, que Bequernoise, dont il sera superflu de faire l'éloge, seront remises sur-le-champ aux heureux gagnants.

D'autres petites faveur que nous ferons connaître en temps utile, seront accordées gracieusement.

Nous remercions également à tous les excursionnistes, UNE PETITE NOTICE indiquant les restaurants et brasseries, avec menus et prix.

Dans l'Exposition, ils trouveront une quantité de Restaurants, dits populaires, à des prix très abordables ; à Bruxelles-Kermesse, notamment, qui se trouve dans l'Exposition, il existe de nombreux restaurants, tavernes, charcuteries permettant de se restaurer à des prix modiques.

C'est pourquoi, nous souvenant du succès inespéré remporté par notre VOYAGE A OSTENDE, et qui nous oblige à REFUSER DES VOYAGEURS, nous recommandons à tous ceux de nos lecteurs qui veulent profiter de

NOTRE TRAIN SPÉCIAL

de venir SE FAIRE INSCRIRE LE PLUS TÔT POSSIBLE dans les bureaux du PROGRES DU NORD, rue de Béthune.

OPINIONS

LAR. P. EN BELGIQUE

La représentation proportionnelle existe en Belgique depuis déjà de longues années. Elle y a été introduite, d'après ceux qui la proposent en France, les meilleurs résultats. Tous les partis, à l'exception des radicaux et socialistes, ont

L'AFFAIRE ROCHEETTE

La Chambre des Députés adopte un ordre du jour de confiance dans le gouvernement par 395 voix contre 85 et décide de nommer une commission d'enquête.

Avant les débats à la Chambre

Le Coup de Bourse de M. Yves Durand. - C'est un infâme racontar dit le directeur de cabinet de M. Lépine.

Paris, 11 juillet. L'affaire Rochette, qui a pris tout à coup des proportions inattendues, fait l'objet de toutes les préoccupations et de toutes les conversations. On se s'occupe de ce qui est dans les coulisses de la Chambre des Députés avant l'ouverture de la séance et on commente beaucoup la décision de M. Yves Durand, ainsi que les interviews auxquelles elle a donné lieu et enfin les révélation qu'elle a publiées par certains journaux parisiens.

Pour mieux s'instruire, ils y ont allés eux-mêmes. Voilà déjà plusieurs années que M. Yves Guyot, l'un des promoteurs de la proportionnelle, dont il vantait les mérites bien avant que M. Benoist ait pris la réforme sous sa protection, organisa une excursion en Belgique pour voir fonctionner de près le système.

Ces voyages d'études s'est renouvelé à l'occasion des récentes élections belges. M. Benoist et plusieurs de ses amis sont partis, eux aussi, pour Bruxelles, où ils sont restés deux jours pour assister aux opérations électorales et interviewer, au sujet de la proportionnelle, les leaders des différents partis.

L'expérience, parait-il, fut concluante et, à leur retour, beaucoup plus encore qu'avant leur départ, ils prirent et voulaient nous donner la Belgique en exemple.

Si, finalement, quelques critiques, portant sur des points de détail, peuvent être dirigées contre la loi électorale qui régit nos voisins, du moins, sur les points essentiels ne donne-t-elle que d'excellents résultats dont tous les partis sont unanimes à proclamer les avantages.

Catholiques, libéraux, radicaux et socialistes étaient, d'après eux, d'accord sur ce point.

Ytémement, on leur objectait que la proportionnelle semblait opposer une barrière infranchissable aux grands mouvements d'opinion. M. Charles Benoist répondait à cette critique en expliquant que cette année la lutte politique avait présenté, en raison d'une situation spéciale, des conditions tout à fait particulières.

La grande préoccupation, disait-il, était, dans tous les partis, de ne point renverser le gouvernement à la veille de l'ouverture d'une Exposition internationale qui devait consacrer la puissance industrielle et économique du pays.

Pour cela, il fallait que les catholiques conservassent la majorité ; aussi beaucoup de libéraux et de radicaux qui, en toute autre circonstance, eussent voté pour des candidats de leur nuance, accordèrent leurs suffrages à des candidats catholiques.

C'est ce qui fait que l'opposition qui espérait obtenir la majorité, n'est arrivée qu'à gagner un seul siège.

Cette explication donnée, la campagne en France a repris de plus belle. Elle a permis, dans bien des circonstances, des confusions analogues à celles qui, d'après M. Benoist lui-même, auraient marqué les dernières élections belges.

C'est ainsi que des socialistes unifiés ont pu recueillir des suffrages conservateurs, tandis que certains candidats de droite sollicitaient ouvertement des voix républicaines, sous prétexte que la proportionnelle était pour les uns et les autres un excellent terrain d'enlente.

Mais voilà qu'il nous arrive de Belgique une nouvelle qui dément les belles affirmations de M. Benoist et qui est de nature à donner à réfléchir aux républicains.

Tous les partis, disait-on, sont, chez nos voisins du nord, unanimes pour vanter les mérites de la proportionnelle. Si l'a véritablement existé dans le passé, cet accord aujourd'hui n'est plus.

Nous apprenons en effet que les libéraux, les radicaux et les socialistes protestent énergiquement contre le résultat des dernières élections, et par suite contre le système électoral, sous l'empire duquel elles ont eu lieu.

A les en croire, le parti qui est actuellement au pouvoir n'aurait plus la majorité dans le pays. Celui-ci se serait prononcé contre lui et ce n'est que grâce au système proportionnaliste qu'il pourrait se maintenir.

Et voilà donc là le résultat auquel aboutit un système qui nous a représenté, comme assurant la justice en matière électorale ? M. Benoist réclame pour les minorités leur droit tout entier. Est-ce le droit des minorités de se maintenir au pouvoir quand même et d'opprimer la majorité ?

La question vaut la peine d'être posée. Les incidents qui se produisent actuellement en Belgique méritent d'être suivis de près. Il se pourrait qu'on nous conseillât un peu moins de voir ce qui se passe chez les Belges. Mais c'est peut-être pour les antiproportionnalistes une raison suffisante d'y regarder d'un peu plus près.

Alfred MASSE.

L'AFFAIRE ROCHEETTE

La Chambre des Députés adopte un ordre du jour de confiance dans le gouvernement par 395 voix contre 85 et décide de nommer une commission d'enquête.

Avant les débats à la Chambre

Le Coup de Bourse de M. Yves Durand. - C'est un infâme racontar dit le directeur de cabinet de M. Lépine.

Paris, 11 juillet. L'affaire Rochette, qui a pris tout à coup des proportions inattendues, fait l'objet de toutes les préoccupations et de toutes les conversations. On se s'occupe de ce qui est dans les coulisses de la Chambre des Députés avant l'ouverture de la séance et on commente beaucoup la décision de M. Yves Durand, ainsi que les interviews auxquelles elle a donné lieu et enfin les révélation qu'elle a publiées par certains journaux parisiens.

Pour mieux s'instruire, ils y ont allés eux-mêmes. Voilà déjà plusieurs années que M. Yves Guyot, l'un des promoteurs de la proportionnelle, dont il vantait les mérites bien avant que M. Benoist ait pris la réforme sous sa protection, organisa une excursion en Belgique pour voir fonctionner de près le système.

Ces voyages d'études s'est renouvelé à l'occasion des récentes élections belges. M. Benoist et plusieurs de ses amis sont partis, eux aussi, pour Bruxelles, où ils sont restés deux jours pour assister aux opérations électorales et interviewer, au sujet de la proportionnelle, les leaders des différents partis.

L'expérience, parait-il, fut concluante et, à leur retour, beaucoup plus encore qu'avant leur départ, ils prirent et voulaient nous donner la Belgique en exemple.

Si, finalement, quelques critiques, portant sur des points de détail, peuvent être dirigées contre la loi électorale qui régit nos voisins, du moins, sur les points essentiels ne donne-t-elle que d'excellents résultats dont tous les partis sont unanimes à proclamer les avantages.

Catholiques, libéraux, radicaux et socialistes étaient, d'après eux, d'accord sur ce point.

Ytémement, on leur objectait que la proportionnelle semblait opposer une barrière infranchissable aux grands mouvements d'opinion. M. Charles Benoist répondait à cette critique en expliquant que cette année la lutte politique avait présenté, en raison d'une situation spéciale, des conditions tout à fait particulières.

La grande préoccupation, disait-il, était, dans tous les partis, de ne point renverser le gouvernement à la veille de l'ouverture d'une Exposition internationale qui devait consacrer la puissance industrielle et économique du pays.

Pour cela, il fallait que les catholiques conservassent la majorité ; aussi beaucoup de libéraux et de radicaux qui, en toute autre circonstance, eussent voté pour des candidats de leur nuance, accordèrent leurs suffrages à des candidats catholiques.

C'est ce qui fait que l'opposition qui espérait obtenir la majorité, n'est arrivée qu'à gagner un seul siège.

Cette explication donnée, la campagne en France a repris de plus belle. Elle a permis, dans bien des circonstances, des confusions analogues à celles qui, d'après M. Benoist lui-même, auraient marqué les dernières élections belges.

C'est ainsi que des socialistes unifiés ont pu recueillir des suffrages conservateurs, tandis que certains candidats de droite sollicitaient ouvertement des voix républicaines, sous prétexte que la proportionnelle était pour les uns et les autres un excellent terrain d'enlente.

Mais voilà qu'il nous arrive de Belgique une nouvelle qui dément les belles affirmations de M. Benoist et qui est de nature à donner à réfléchir aux républicains.

Tous les partis, disait-on, sont, chez nos voisins du nord, unanimes pour vanter les mérites de la proportionnelle. Si l'a véritablement existé dans le passé, cet accord aujourd'hui n'est plus.

Nous apprenons en effet que les libéraux, les radicaux et les socialistes protestent énergiquement contre le résultat des dernières élections, et par suite contre le système électoral, sous l'empire duquel elles ont eu lieu.

A les en croire, le parti qui est actuellement au pouvoir n'aurait plus la majorité dans le pays. Celui-ci se serait prononcé contre lui et ce n'est que grâce au système proportionnaliste qu'il pourrait se maintenir.

Et voilà donc là le résultat auquel aboutit un système qui nous a représenté, comme assurant la justice en matière électorale ? M. Benoist réclame pour les minorités leur droit tout entier. Est-ce le droit des minorités de se maintenir au pouvoir quand même et d'opprimer la majorité ?

La question vaut la peine d'être posée. Les incidents qui se produisent actuellement en Belgique méritent d'être suivis de près. Il se pourrait qu'on nous conseillât un peu moins de voir ce qui se passe chez les Belges. Mais c'est peut-être pour les antiproportionnalistes une raison suffisante d'y regarder d'un peu plus près.

Alfred MASSE.

L'AFFAIRE ROCHEETTE

La Chambre des Députés adopte un ordre du jour de confiance dans le gouvernement par 395 voix contre 85 et décide de nommer une commission d'enquête.

Avant les débats à la Chambre

Le Coup de Bourse de M. Yves Durand. - C'est un infâme racontar dit le directeur de cabinet de M. Lépine.

Paris, 11 juillet. L'affaire Rochette, qui a pris tout à coup des proportions inattendues, fait l'objet de toutes les préoccupations et de toutes les conversations. On se s'occupe de ce qui est dans les coulisses de la Chambre des Députés avant l'ouverture de la séance et on commente beaucoup la décision de M. Yves Durand, ainsi que les interviews auxquelles elle a donné lieu et enfin les révélation qu'elle a publiées par certains journaux parisiens.

Pour mieux s'instruire, ils y ont allés eux-mêmes. Voilà déjà plusieurs années que M. Yves Guyot, l'un des promoteurs de la proportionnelle, dont il vantait les mérites bien avant que M. Benoist ait pris la réforme sous sa protection, organisa une excursion en Belgique pour voir fonctionner de près le système.

Ces voyages d'études s'est renouvelé à l'occasion des récentes élections belges. M. Benoist et plusieurs de ses amis sont partis, eux aussi, pour Bruxelles, où ils sont restés deux jours pour assister aux opérations électorales et interviewer, au sujet de la proportionnelle, les leaders des différents partis.

L'expérience, parait-il, fut concluante et, à leur retour, beaucoup plus encore qu'avant leur départ, ils prirent et voulaient nous donner la Belgique en exemple.

Si, finalement, quelques critiques, portant sur des points de détail, peuvent être dirigées contre la loi électorale qui régit nos voisins, du moins, sur les points essentiels ne donne-t-elle que d'excellents résultats dont tous les partis sont unanimes à proclamer les avantages.

Catholiques, libéraux, radicaux et socialistes étaient, d'après eux, d'accord sur ce point.

Ytémement, on leur objectait que la proportionnelle semblait opposer une barrière infranchissable aux grands mouvements d'opinion. M. Charles Benoist répondait à cette critique en expliquant que cette année la lutte politique avait présenté, en raison d'une situation spéciale, des conditions tout à fait particulières.

La grande préoccupation, disait-il, était, dans tous les partis, de ne point renverser le gouvernement à la veille de l'ouverture d'une Exposition internationale qui devait consacrer la puissance industrielle et économique du pays.

Pour cela, il fallait que les catholiques conservassent la majorité ; aussi beaucoup de libéraux et de radicaux qui, en toute autre circonstance, eussent voté pour des candidats de leur nuance, accordèrent leurs suffrages à des candidats catholiques.

C'est ce qui fait que l'opposition qui espérait obtenir la majorité, n'est arrivée qu'à gagner un seul siège.

Cette explication donnée, la campagne en France a repris de plus belle. Elle a permis, dans bien des circonstances, des confusions analogues à celles qui, d'après M. Benoist lui-même, auraient marqué les dernières élections belges.

C'est ainsi que des socialistes unifiés ont pu recueillir des suffrages conservateurs, tandis que certains candidats de droite sollicitaient ouvertement des voix républicaines, sous prétexte que la proportionnelle était pour les uns et les autres un excellent terrain d'enlente.

Mais voilà qu'il nous arrive de Belgique une nouvelle qui dément les belles affirmations de M. Benoist et qui est de nature à donner à réfléchir aux républicains.

Tous les partis, disait-on, sont, chez nos voisins du nord, unanimes pour vanter les mérites de la proportionnelle. Si l'a véritablement existé dans le passé, cet accord aujourd'hui n'est plus.

Nous apprenons en effet que les libéraux, les radicaux et les socialistes protestent énergiquement contre le résultat des dernières élections, et par suite contre le système électoral, sous l'empire duquel elles ont eu lieu.

A les en croire, le parti qui est actuellement au pouvoir n'aurait plus la majorité dans le pays. Celui-ci se serait prononcé contre lui et ce n'est que grâce au système proportionnaliste qu'il pourrait se maintenir.

Et voilà donc là le résultat auquel aboutit un système qui nous a représenté, comme assurant la justice en matière électorale ? M. Benoist réclame pour les minorités leur droit tout entier. Est-ce le droit des minorités de se maintenir au pouvoir quand même et d'opprimer la majorité ?

La question vaut la peine d'être posée. Les incidents qui se produisent actuellement en Belgique méritent d'être suivis de près. Il se pourrait qu'on nous conseillât un peu moins de voir ce qui se passe chez les Belges. Mais c'est peut-être pour les antiproportionnalistes une raison suffisante d'y regarder d'un peu plus près.

Alfred MASSE.

LE RÔLE DE M. BRIAND

Le rôle de M. Briand dans la crise actuelle.

Paris, 11 juillet. M. Briand a joué un rôle important dans la crise actuelle. Son rôle a été celui d'un homme d'Etat qui a su maintenir l'équilibre et éviter les excès.

« Une manœuvre dilatoire »

C'est l'Action, également, qui donne ce titre à un paragraphe de l'article consacré par le journal à cette affaire, et elle dit : « Une manœuvre dilatoire ».

Les frères de M. Clémenceau ont fait, croyons-nous, des démarches, hier et aujourd'hui, auprès de quelques amis politiques ; il s'agit de leur faire comprendre que, si on ne se décide pas à intervenir, on aura la responsabilité de l'ancien président du Conseil se faisant directeur de la situation.

L'Instruction judiciaire

C'est M. le juge Drouot qui a été chargé de l'Instruction dont nous avons annoncé la nomination. M. Drouot est un magistrat expérimenté et de haute réputation.

L'Affaire Rochette et l'Opinion

Les journaux s'occupent tous de cette affaire. Voici l'opinion de quelques-uns : Le Radical, EDITORIAL : C'est assurément une très vilaine affaire, un très grand scandale, judiciaire, et la Chambre doit se décider à intervenir.

Discours de M. Jaurès

M. Jaurès a prononcé un discours très intéressant. Il a souligné les responsabilités de la situation et a appelé à une intervention énergique de la Chambre.

UN INCIDENT

M. Bismes, au cours d'une séance, a été l'objet d'un incident. Il a été interrompu par un autre député, ce qui a provoqué une discussion vive.

COMMENT FUT ARRÊTÉ ROCHEETTE

La vérité sur l'entrevue de M. Clémenceau et Lépine. D'après nos sources, cette entrevue a été très intéressante et a permis de clarifier certains points de l'affaire.

LA VÉRITÉ SUR L'ENTREVUE DE M. CLÉMENCEAU ET LÉPINE

D'après nos sources, cette entrevue a été très intéressante et a permis de clarifier certains points de l'affaire. M. Clémenceau a été très ferme et a insisté sur la nécessité d'une intervention rapide.

M. Jaurès continue

M. Jaurès continue son discours. Il a souligné les responsabilités de la situation et a appelé à une intervention énergique de la Chambre.

LES INTERPELLATIONS

On sait que trois demandes d'interpellation ont été déposées hier soir par MM. Laroche, Jaurès et Cochet.

M. Jaurès se propose d'examiner tout d'abord le rôle de la procédure de police et de l'administration de justice, et de demander au ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de l'affaire Rochette et indiquera ses conclusions politiques. M. Cochet, qui est député de la Seine, se propose d'interroger le ministre de la Justice, et, ensuite, d'obtenir la formation d'une commission d'enquête.

M. Laroche fera à la tribune un exposé très complet de